

# Règlement

# Triathlon de Chalain 2019

- 1. S'inscrire au Triathlon de Chalain implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.
- 2. Le Triathlon de Chalain se déroulera le 23 juin 2019
- 3. Les inscriptions seront ouvertes du vendredi 14 février 2019 au vendredi 21 juin 2019.
- 4. Les inscriptions se font « En ligne » via notre prestataire d'inscription Njuko. Les frais liés à la prestation Njuko sont à la charge du participant.
- 5. Le nombre de dossards disponible par course est le suivant :

• Course M: 350 dossards

Course Relais M : 50 dossards

• Course S: 350 dossards

Course Relais S: 50 dossards

• Course 8-11 : 110 dossards

• Course XS vague 12-15: 130 dossards

• Course XS: 60 dossards

6. A partir du moment où une course affichera complet, il sera procédé à l'ouverture d'une liste d'attente. Si des dossards venaient à se libérer, un mail sera envoyé aux inscrits sur la liste d'attente dans l'ordre chronologique d'inscription. Ces derniers auront 12H pour s'inscrire à défaut de quoi le **dossard** libéré sera proposé à un autre inscrit sur cette même liste d'attente.

## 7. Tarifs d'inscriptions

Les tarifs d'inscription sont définis comme suit :

- Inscription à la course M : 40,00 €
- Inscription à la course Relais M : 60,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription à la course S : 30,00 €
- Inscription à la course **Relais S** : 40,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription aux courses 8-11 et XS vague 12-15 : 6,00 €
- Inscription à la course XS : 16,00 €

#### Les tarifs d'inscriptions sont majorés à partir du 1er juin 2019 :

- Inscription à la course M : 46,00 €
- Inscription à la course **Relais M** : 66,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription à la course S : 35,00 €
- Inscription à la course **Relais S** : 46,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription aux courses 8-11 et XS vague 12-15 : 8,00 €
- Inscription à la course XS : 20,00 €
- Ces tarifs sont valables jusqu'au 21 juin 2019.

Les tarifs d'inscriptions sur le site de course le jour même ou la veille sont majorés :

- Inscription à la course M : 50,00 €
- Inscription à la course **Relais M** : 75,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription à la course S : 40,00 €
- Inscription à la course Relais S : 50,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription aux courses 8-11 et XS vague 12-15 : 10,00 €

Inscription à la course XS : 22,00 €

L'organisation se réserve le droit d'inviter qui que ce soit à participer aux épreuves à titre gratuit sans qu'elle n'ait à se justifier.

Un concurrent inscrit qui désirerait changer de course se verra appliqué des frais de dossier d'un montant de 4€.

## 8. Annulations d'inscriptions

En cas d'annulation d'inscription, les modalités de remboursement sont définies comme suit :

- Demande de remboursement **avant la semaine 24** : remboursement du tarif d'inscription (hors frais Njuko) amputé de 5,00 € de frais de dossier.
- Demande de remboursement jusqu'au vendredi 21 juin 2019 : Pas de remboursement. Il vous sera proposé une inscription gratuite sur la course de même format pour l'édition 2020 du triathlon de Chalain.
- Demande de remboursement les 22 et 23 juin 2019 : Il ne sera procédé à aucun remboursement, et il ne vous sera pas proposé de report d'inscription pour l'édition 2020.
- Assurance Annulation: Lors de son inscription, le coureur à la possibilité de souscrire une assurance annulation « Circles Ticketing » lui permettant d'être remboursé de son inscription en cas de non-participation si la demande est faite avant le 22 juin 2019 compris.

# 9. Pass compétition

- Les licenciés FFTRI « Compétition Jeune » et « compétition » sont affranchis de l'achat, à l'inscription, d'un « pass compétition ».
- Les personnes non-licenciées et licenciées FFTRI « Loisir », « Dirigeant » ou « Action » devront souscrire au « Pass compétition ».
- Le Tarif du Pass-Compétition est le suivant :

✓ Course M: 20 €

✓ Course relais M : 20 € par non-licencié FFTRI prenant part au relais

✓ Course S:5€

✓ Course Relais S : 5 € par non-licencié FFTRI prenant part au relais

✓ Course 8-11 et XS vague 12-15 : 2 €

✓ Course XS: 2€

#### 10.Certificat médical

• Qui doit présenter un certificat médical ?

✓ Les licenciés FFTRI « Loisir », « Dirigeant » ou « Action » doivent présenter un certificat médical

- ✓ Les non-licenciés FFTRI doivent présenter un certificat médical
- Les mentions qui doivent figurer sur le certificat médical...
  - ✓ Les mentions « Sport en compétition », « Triathlon en compétition » ou « (sport concerné) en compétition » pour le relais sont acceptées.
  - ✓ La mention « (*autre sport*) en compétition », ou l'absence de référence à la compétition ne seront pas acceptés.

#### 11.Retrait des dossards

- Les retraits des dossards se feront sur le site de l'épreuve :
  - ✓ Le samedi 22 juin, de 16H30 à 19H
  - ✓ Le dimanche 23 juin, à partir de 7H30
- Pour chaque course, il ne sera plus possible de retirer son dossard 30 minutes avant le départ de la course.
- Les dossards non-retirés seront alors mis à la disposition d'éventuels athlètes, présents sur site, en attente de dossard.

# 12. Tout litige non évoqué dans le présent règlement sera tranché par l'organisateur.

# Règlement des épreuves

**13.Le Triathlon de Chalain 2019 est organisé sous l'égide de la Fédération**Française de Triathlon. A ce titre, la réglementation FFTRI s'applique dans son intégralité.

# 14.Les précisions suivantes sont apportées

- Les courses relais sont des « relais type B » : Chaque concurrent réalise une ou deux disciplines avant de passer le relais. Le passage de relais se fera par transmission de la puce de chronométrage.
- Sur l'épreuve M, dont le départ sera donné à 14H30, les concurrents qui entreront dans l'aire de transition T2 (transition vélo-Course à pied) après 17H10 ne seront pas autorisés à prendre le départ de la partie course à pied.

•